

Le 20 DEC. 2019

Monsieur le Président

à

Mesdames, Messieurs les Maires

Réf.: TP/CLG/ML-197/2019

Objet : Bretagne THD - Déploiement fibre optique sur le territoire de Morlaix Communauté

Dossier suivi par : Cyrille LE GALLIARD, Directeur de Pôle - Tél. : 02 98 15 31 71

PJ : cartographie : planning prévisionnel phases 2 et 3

Mesdames, Messieurs les Maires,

En accord avec Mégalis Bretagne, je tiens à vous informer de l'état d'avancement du projet Bretagne Très Haut Débit.

Pour mémoire, le déploiement de la fibre optique dans le cadre de la Phase 1 (2014-2020), portant sur 2 437 prises concernées pour une participation financière de Morlaix Communauté de 1,08 M€, est en cours sur les communes de Lanmeur (travaux de distribution en mars 2019) et Plounéour-Menez (travaux de distribution en novembre 2019).

En complément, 6 opérations de montée en débit ont été menées en 2014-2015 portant sur 1 877 lignes (Sainte-Sève, Botsorhel, Guimaëc et en partie Plourin-lès-Morlaix, Plougouven et Plougasnou) pour un coût de 900 000 € et une participation de Morlaix Communauté de 313 000 €.

À noter que la ZAE de Langolvas en Garlan a fait l'objet d'un déploiement de fibre optique, à titre expérimental, pour un coût de 182 400 € et une participation financière communautaire de 123 000 €.

La Phase 2 (2020-2023) porte sur 8 474 prises à déployer sur le territoire communautaire pour une participation financière de 3,7 M€.

À l'issue de la phase 2, 74 % des lignes auront des débits > à 30 Mb/s et 19 % de 8 à 30 Mb/s.

Les 19 400 prises restantes seront déployées en phase 3 (après 2023) pour une participation de 8,6 millions d'euros.

5 nouvelles opérations de montée en débit (MED) sur les prises des territoires sont programmées en phase 3. Les 5 MED concernent des secteurs situés sur les communes de Plouezoc'h, Saint-Thégonnec Loc-Éguiner (2), Saint-Jean-du-Doigt et Plouégat-Guerrand, représentant au total 1 072 prises. Le coût total s'élève à 381 832 €. La participation de Morlaix Communauté est de 126 000 € (dont environ 80 000 € seront à déduire de la participation de la phase 3).

"Toute correspondance doit être adressée sous forme impersonnelle à Monsieur le Président de Morlaix Communauté "

.../...

www.morlaix-communauté.bzh

BOTSORHEL

CARANTEC

GARLAN

GUERLESQUIN

GUIMAËC

HENVIC

LANMEUR

LANNÉANOÙ

LE CLOÛTRE-SAINT THÉGONNEC

LE PONTTHOU

LOCQUÉNOLE

LOCQUIREC

MORLAIX

PLEYBER-CHRIST

PLOUÉGAT-MOYSAN

PLOUÉGAT-GUERRAND

PLOUEZOC'H

PLOUGASNOU

PLOUGOUVEN

PLOUIGNEAU

PLOUNÉOUR-MÉNEZ

PLOURIN-LÈS-MORLAIX

SAINT-JEAN-DU-DOIGT

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER

SAINTE-SÈVE

TAULÉ

2 B voie d'accès au Port  
BP 97121  
29671 Morlaix Cedex

Tél 02 98 15 31 31  
Fax 02 98 15 31 32  
contact@agglo.morlaix.fr

BOTSORHEL  
CARANTEC  
GARLAN  
GUERLESQUIN  
GUIMAËC  
HENVIC  
LANMEUR  
LANNÉANOU  
LE CLOÏTRE-SAINT-THÉGONNEC  
LE PONTHOU  
LOCQUÉNOLE  
LOCQUIREC  
MORLAIX  
PLEYBER-CHRIST  
PLOUÉGAT-MOYSAN  
PLOUÉGAT-GUERRAND  
PLOUEZOC'H  
PLOUGASNOU  
PLOUGONVEN  
PLOUIGNEAU  
PLOUNÉOUR-MÉNEZ  
PLOURIN-LÈS-MORLAIX  
SAINT-JEAN-DU-DOIGT  
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS  
SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER  
SAINTE-SÈVE  
TAULÉ

2 B voie d'accès au Port  
BP 97121  
29671 Morlaix Cedex

Tél 02 98 15 31 31  
Fax 02 98 15 31 32  
contact@agglo.morlaix.fr

.../...

Au total, le projet Bretagne Très Haut Débit pour le territoire de Morlaix Communauté représente 30 199 prises déployées et une participation financière d'environ 13,5 millions d'euros.

S'agissant des villes de Morlaix et de Saint-Martin-des-Champs qui sont situées en zone AMII (11 969 prises), un accord national a entériné le transfert du réseau de fibre optique en cours de déploiement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, de Orange à SFR. Le déploiement devrait être achevé pour fin 2020 (totalité des prises raccordables pour fin 2022).

En mars 2019, Megalis Bretagne a signé un contrat permettant la conception et la réalisation des phases 2 et 3 du projet Bretagne Très Haut Débit.

Le groupement d'entreprises Axione et Bouygues Energies Services a transmis le planning prévisionnel de démarrage des études.

La carte ci-jointe représente les zonages de déploiement classés par année de démarrage des études.

Le contrat impose au groupement d'entreprises de respecter les choix de territorialisation entre la phase 2 et la phase 3 et des volumes de prises à livrer à l'échelle départementale. Au sein d'une phase il est libre d'organiser son programme de travail. Si les entreprises devaient rencontrer des difficultés techniques ou administratives sur certains territoires elles pourraient donc revoir ce calendrier. Il convient donc d'être prudent dans la communication notamment auprès des citoyens.

Je vous rappelle que l'ambition portée par le projet Bretagne THD est d'amener le très haut débit à travers la fibre optique à 100% des foyers bretons à l'horizon 2026.

Pour suivre les déploiements : <https://cartefibre.arcep.fr>  
[https://www.megalisbretagne.org/jcms/mw\\_23204/suivre-les-deploiements](https://www.megalisbretagne.org/jcms/mw_23204/suivre-les-deploiements)

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, l'assurance de ma considération distinguée.

Thierry PIRIOU  
  
  
Le Président  
Thierry Piriou

*"Toute correspondance doit être adressée sous forme impersonnelle à Monsieur le Président de Morlaix Communauté"*